

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 057275
57621
☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02501 Société :
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : MBIRKOU Mohamed Najji
Date de naissance : 07/01/1938
Adresse : 35 COURS DES SPORTS
20200 CASABLANCA
Tél. : 0662 512154 Total des frais engagés : 250,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. GHATTAS Abderrazak
Chirurgie Générale et Digestive
Chirurgie Coelioscopique
8 Rue Neuf Brisach - Casablanca
Tél: 0522 31 63 11 - fax: 0522 30 81 39
Date de consultation : 10/11/2020
Nom et prénom du malade : MBIRKOU Mohamed - Najji Age: 83
Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : douleur de l'abdomen inférieure gauche
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 10/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

[illegible][illegible][illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur GHATTAS Abderrazak
SPECIALISTE DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE LILLE

CHIRURGIE DIGESTIVE-CHIRURGIE THYROIDIENNE

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE
MALADIES DES SEINS-VARICES

CHIRURGIE COELIOSCOPIQUE

Ancien interne des hôpitaux de la R.S. de Lille
Titulaire du Certificat d'Etudes Speciales de chirurgie
générale de la Faculté de Médecine de Lille
Ex maître-assistant à la Faculté de Médecine
de Casablanca

الدكتور غطاس عبد الرزاق
اختصاصي - خريج كلية الطب بليل فرنسا

جراحة الجهاز الهضمي والغدة
الدرقية والجهاز التناسلي النسوي
علاج أمراض الشدي و الدوالي
الجراحة بالتنظير الباطني
داخلي سابقا بمستشفيات ليل
استاذ مساعد سابقا بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca, le 10/11/2020

MR MBILAKOU Mohamed Naji.

- Consultation d'urologie

Dr. GHATTAS Abderrazak
Chirurgie Générale et Digestive
Chirurgie Coelioscopique
St. Raphaël Clinique - Casablanca
Tél: 0522 31 63 41 - fax: 0522 30 81 39